

Lettre d'information aux familles des élèves du collège Nelson Mandela

Depuis 2011, le collège Nelson Mandela participe à **LA COURSE CONTRE LA FAIM**, organisée par l'association **Action contre la Faim**. Cette année, c'est la 24^e édition.

Chaque année, l'Association sensibilise les jeunes au problème de la sous-nutrition dans le monde, puis les mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire. Elle leur permet de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que **chacun peut agir à son niveau**, quel que soit son âge.

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons pas organiser la COURSE mais nous vous proposons de participer en devenant parrain de l'association par un don du montant de votre choix.

75 % de la collecte nette permettra à l'Association de poursuivre et intensifier ses programmes au profit des populations les plus vulnérables, notamment en République démocratique du Congo, au Burkina Faso, au Cameroun et en Afghanistan.

→ Participer à la collecte ACF : un projet citoyen et solidaire qui nous tient à cœur !

En Mars 2021 : la séance de sensibilisation

Pour expliquer aux élèves le problème de la sous-nutrition dans le monde, des séances de sensibilisation ont été organisées au sein du collège, pour les classes de 6^e, 5^e et pour le dispositif ULIS.

Elles ont été assurées par des intervenants formés par l'association et sont l'occasion d'échanges avec les élèves.

Les professeurs principaux des classes de 4^e et 3^e qui ont déjà bénéficié des interventions les années précédentes, ont fait un rappel sur ce projet citoyen.

Devenir parrain

Les élèves volontaires proposent aux membres de leur famille uniquement de devenir « parrain de l'association ».

Les parrains font un don du montant de leur choix :

- Un don d'1€ permet de rendre potable l'eau de 13 personnes pendant 20 jours.
- Un don de 8€ permet d'apporter un traitement de la sous-nutrition aiguë sévère pendant 2 semaines.
- Un don de 14€ permet à 2 familles d'avoir un kit de semences (tomates, pommes de terre, ...).

LA COLLECTE du lundi 31 mai au jeudi 3 juin 2021

L'élève ou son parrain rapporte au collège ses dons, **de préférence par chèque à l'ordre de « Action contre la Faim »**. Les déposer dans l'urne à disposition dans le hall d'accueil, aux horaires d'ouverture du collège.

En cas de don en espèces, supérieur à 8€, vous voudrez bien indiquer vos coordonnées sur l'enveloppe.

Que devient votre don ?

C'est ensuite **le Foyer Socio-éducatif (FSE) qui se charge de reverser la somme globale** au siège d'Action contre la Faim. Une fois les dons enregistrés, **Action contre la Faim envoie directement aux parrains un reçu fiscal pour tout don supérieur ou égal à 8 euros**.

Le reçu fiscal permet de bénéficier d'une réduction d'impôts correspondant à 75 % du montant versé : par exemple, **un don de 20€ vous coûte réellement 5€ après réduction d'impôts**.

N'hésitez pas à contacter ACF pour toute question au **01 70 84 71 37** ou par mail à mmbow@actioncontrelafaim.org.

**Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet.
L'association compte sur votre soutien !**